

## Les parcs naturels régionaux : Territoires d'expérimentation en écologie globale ?

Thierry TATONI\*

Quel que soit leur statut, leur périmètre et leur localisation, les espaces naturels protégés jouent un rôle majeur pour la prise en compte de la biodiversité. Ainsi, face à la poursuite de l'érosion de la biodiversité liée aux activités humaines, l'aire protégée reste l'outil privilégié partout dans le monde. Pour autant, il nous semble que leur véritable pertinence réside plus encore dans la réflexion globale qu'ils sont susceptibles de porter que dans leurs actions de gestion ou les mesures de préservation qui concernent leurs territoires. C'est pourquoi, dans la diversité des structures d'espaces naturels protégés, les PNR occupent une place particulière en offrant de nombreuses possibilités pour appréhender de concert les préoccupations liées à l'intégrité des fonctionnements écologiques, la préservation de la biodiversité et le développement des sociétés locales.

De nombreux auteurs ont montré que la création d'espaces protégés a contribué à généraliser l'idée qu'il existerait une discrimination entre une nature de valeur à préserver (la nature remarquable) et une nature plus banale (la nature ordinaire), une nature aménagée et transformée. Cette mise en opposition depuis le XIX<sup>e</sup> siècle nous renvoie aujourd'hui à la question de la réconciliation entre l'économie, l'écologique et la société. Créer des Réserves, Restaurer les fonctionnalités écologiques, Réconcilier les activités humaines avec la biodiversité constituent alors les « 3 R » d'une stratégie de conservation de la biodiversité promue outre-Atlantique par certains écologues.

Aussi, il ne s'agit plus aujourd'hui de protéger la nature de la présence et de l'action des hommes mais d'expérimenter les moyens de concilier certaines activités humaines avec la protection des espèces et des espaces naturels et de favoriser de nouvelles stratégies de conservation de la nature, en privilégiant une action sur des territoires plus vastes bénéficiant d'une démarche intégrée et globale.

Les espaces protégés, et plus particulièrement les PNR, sont justement et avant tout des territoires potentiels d'expérimentation, non seulement pour tester en « grandeur nature » les méthodes ou les outils de conservation d'espèces ou d'habitats remarquables, mais aussi, et surtout, pour démontrer que d'autres types de relations « Homme/Nature » sont possibles.

Ainsi, les espaces protégés doivent constituer le terreau à partir duquel peut s'ancre la culture du développement durable et ce, au-delà de leurs limites, vers des territoires ne bénéficiant d'aucun statut particulier.

En effet, les approches de délimitations des espaces protégés ne sont pas suffisantes. D'une part parce que ces délimitations témoignent d'une forme d'échec ou d'incapacité de l'homme à s'autoréguler, devant se protéger de lui-même par la « mise en réserve » de certains espaces, et d'autre part parce que le revers de ces politiques est notamment ce que l'on appelle le « syndrome de la tache blanche », c'est-à-dire l'absence de prise en compte des enjeux environnementaux dans les zones ne faisant l'objet d'aucune reconnaissance de type « espace naturel protégé ». Il est donc nécessaire de dépasser le seul champ des espaces protégés pour mieux s'en servir en s'appuyant sur de nouvelles pistes de prise en compte de la biodiversité et des fonctionnements écologiques dans l'aménagement du territoire.

C'est bien à ce questionnement que répond le concept d'écologie globale qui intègre des enjeux de biodiversité et d'aménagement du territoire dans une notion fondamentale séduisante et forcément instinctive. L'idée de départ, réside dans l'identification d'une nécessité : les enjeux environnementaux et plus particulièrement ceux liés à la biodiversité, doivent désormais s'envisager en intégrant un maximum de points de vue dans la réflexion.

\* Professeur à Aix-Marseille Université, Directeur de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale, Président du Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure.

NDLA : certains passages de ce texte sont issus de rédactions et/ou de réflexions communes avec Carine Ritan (Appel d'air Consultant) et Wolfgang Cramer (IMBE).

Fondamentalement, l'écologie globale ambitionne d'intégrer l'écologie évolutive, l'écologie fonctionnelle et les sciences de l'homme et de la société pour une meilleure appréhension des enjeux environnementaux. Elle peut être rapidement définie comme une approche intégrative des sciences de l'environnement, suivant un souci d'aborder les systèmes dans toute leur complexité, à différentes échelles de temps et d'espace, et d'éviter des visions trop sectorielles pouvant conduire à des perceptions faussées, ou du moins à des interprétations partielles des processus. De fait, l'écologie globale affiche aussi des objectifs politiques en proposant des résultats mobilisables notamment dans l'aménagement du territoire ou la gestion des ressources naturelles selon des stratégies bien plus solidaires et forcément plus durables.

Pour ce faire, l'écologie globale repose sur des bases méthodologiques faisant appel avant tout à l'observation, à l'expérimentation et à la modélisation, tout en proposant des possibilités de généralisation. Parallèlement, l'ensemble de la démarche « écologie globale » nécessite une certaine pérennité dans la gestion et l'utilisation des données, c'est pourquoi la mise en place de systèmes d'archivage comme des bases de données relationnelles est un investissement incontournable.

À la lumière des concepts qui sous-tendent l'écologie globale et de ses champs d'application, nous sommes aussi amenés à reconsidérer les enjeux liés à la dynamique de la biodiversité. En intégrant la notion de services « écosystémiques », d'intégrité des écosystèmes ou encore de fonctionnement écologique, ce sont toutes les espèces qui deviennent un objet de préoccupation en terme de conservation et non plus exclusivement les espèces rares et/ou endémiques. La biodiversité qualifiée « d'ordinaire » recoupe la grande majorité des espèces qui « rendent service » à l'humanité, tout en assurant la plupart du temps l'ossature fonctionnelle des écosystèmes. De plus, des hypothèses formulées dans le champ de l'écologie globale font état d'une plus grande vulnérabilité de la biodiversité « ordinaire » face aux changements globaux, en l'absence de mesures de protection adéquates ou d'anticipation en matière de gestion. Afin de replacer les actions humaines dans une perspective plus durable, ce champ réflexif ouvre également la voie à des enjeux appliqués autour de l'ingénierie environnementale ou écologique, ou encore de la gestion intégrée de l'environnement.

Même si nous ne sommes qu'au début du développement des recherches en écologie globale, les réflexions

entamées et les premiers résultats obtenus ont déjà conduit à des applications importantes dans la planification écologique et l'aménagement du territoire. Tel est le cas en France à travers, par exemple, la mise en place des Trames vertes et bleues (TVB), des Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ou de la mise en place de la Directive-Cadre sur l'eau. Parallèlement, la biodiversité fait désormais l'objet de plans stratégiques visant à améliorer les connaissances et ses modes de conservation, en intégrant conjointement les aspects naturalistes, écologiques et humains. Pour répondre le plus efficacement possible à tous les enjeux socio-environnementaux liés à la biodiversité, la région PACA a officiellement lancé, en 2010, sa Stratégie globale de la biodiversité. L'objectif d'une telle démarche s'inscrit parfaitement dans le courant de l'écologie globale, car il s'agit de montrer que la préoccupation « biodiversité » doit être au cœur d'un développement « durable », l'approche globale permettant de faire ressortir tous les services, directs et indirects, rendus par la biodiversité à l'humanité.

Cependant, comment envisager une gestion de la biodiversité, au niveau local et même régional, sans une intégration plus générale, aussi bien sur le plan des grands processus socio-économiques que des bouleversements environnementaux ? En proposant des changements d'échelle systématiques, et en intégrant un grand nombre de catégories de facteurs structurants, l'écologie globale apparaît alors comme l'outil conceptuel et méthodologique le plus approprié pour investiguer les problématiques environnementales majeures, comme les effets du changement climatique ou la dynamique de la biodiversité, avec une dimension politique assumée et volontariste.

Même si la qualité (aussi bien sur le plan humain qu'écologique) et le devenir de son territoire doivent constituer les préoccupations majeures d'un PNR, les modalités de ce fameux développement durable ne peuvent pas se concevoir par des approches qui resteraient locales. Aussi vaste et complexe que puisse être un territoire, il s'inscrit dans des contextes socio-environnementaux plus vastes, avec lesquels il interagit constamment. Ce n'est alors qu'à partir d'investigations pluridisciplinaires, inlassablement réajustés selon les lieux et les moments, que les PNR pourront améliorer leurs stratégies d'aménagement du territoire et de développement local, tout en jouant un rôle précieux dans l'expérimentation de nouveaux équilibres socio-écologiques.